Le petit journal

BUCEY EN OTHE

Novembre 2014

Le Mot du Maire Edition novembre 2014

Chères Bucetonnes, chers Bucetons,

Depuis les élections, deux sujets majeurs retiennent toute notre attention :

La réforme territoriale en cours et l'application de la loi ALUR – Accès au Logement et Urbanisme Rénové -.

Le projet de réforme territoriale prévoit des Communautés de Communes de 20 000 habitants minimum dont le champ élargi de compétences touchera en ce qui nous concerne de nombreux domaines, tels que l'école, la gestion des collectes ménagères, le syndicat de la Vanne et notamment l'urbanisme dans une première étape. (La Communauté de Communes des Portes du Pays d'Othe regroupe 9 communes et totalise 5290 habitants.)

Dès lors qu'une Communauté de Communes atteindra 10 000 habitants elle sera en charge de l'instruction de l'urbanisme et de la mise en place d'un PLU intercommunal (plan local d'urbanisme intercommunal). Dans cette perspective notre Communauté de Communes a décidé d'adhérer au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Grand Troyes. C'est une sage décision, le développement de notre CDC est directement lié au bassin d'emploi et donc au développement du Grand Troyes. Ce rapprochement nous permettra de réfléchir ensemble sur l'évolution et les besoins de notre région pour la décennie à venir.

Par ailleurs, l'application de la loi ALUR rend le POS en vigueur dans notre commune caduc à partir du 1er janvier 2016.

Notre Conseil étudie les différentes possibilités qui s'offrent à notre commune dans le cadre de cette nouvelle loi. En tout état de cause des décisions devront être prises courant 2015.

Je me propose d'échanger avec vous sur ce sujet lors de la présentation des vœux en janvier 2015.

Vous comprendrez que face à ce flot de réformes en cours, il est fondamental pour les élus de se battre pour préserver l'identité des petites communes rurales dans ce transfert imposé de compétences. Le meilleur moyen de réussir est d'être acteur au sein de notre Communauté de Communes. C'est le choix que j'ai fait en acceptant de devenir Vice-président en charge de l'Action Sociale.

Je reste confiant et persuadé que des solutions alternatives et des perspectives d'avenir nouvelles s'offriront à nos communes tout en préservant la qualité de vie dans nos campagnes.

Bien cordialement **Pascal DESROUSSEAUX**

ECOLE ET RYTHMES SCOLAIRES

Avec la rentrée scolaire, les écoliers du groupe scolaire de l'Orée d'Othe ont pu découvrir les nouvelles activités périscolaires mises à leur disposition. Interrogés, leurs avis, unanimes vont de « *trop bien à trop cool* ». Ils apprécient la grande variété des activités proposées : du théâtre à la peinture en passant par la sophrologie, le jardinage ou l'atelier d'écriture pour confectionner le « journal des NAP ».
Pour Laurence Lamalle, présidente du SIGRS, l'organisation n'a pas été simple : « *Nous souhaitions que les enfants trouvent leur compte dans la réforme et qu'après leur journée d'école, durant trois quarts d'heure, ils puissent se détendre tout en apprenant des choses nouvelles ».*
Marie-Pierre Bréhaudat, coordinatrice, n'a eu que quelques semaines pour trouver des intervenants aux 91 enfants inscrits.

VOIRIE

Les travaux de voirie liés à la sécurité ont été réalisés. Ces travaux consistent à sensibiliser les automobilistes sur la nécessité absolue de ralentir aux endroits sensibles à savoir :

- Ralentissement avant le virage de la Croix st Abdon en venant de Fontvannes. L'ensemble de cette zone, matérialisée par un coussin berlinois, est limitée à 30 km/h. La zone 30 km/h englobe également le carrefour principal de Bucey (croisement du RD 15 et RD34). De même par voie de conséquence, la rue du Moulin, de l'Eglise, du Presbytère, de la Métaierie et des AFN sont limitées à 30 km/h.

- Ralentissement rue J.T. Bonnemain et rue du Grand Chaast dans la succession de virages.

Cette zone matérialisée par 2 coussins berlinois est limitée à 30 km/h. Par voie de conséquence, le Chemin des Usages est limité également à 30 km/h.
La signalétique a par ailleurs été renforcée par la pose de panneaux et la mise en place de passages protégés en différents endroits de Bucey. A noter que la rue du Petit Chaast est interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes. Ces mesures ont été prises dans le but essentiel de sécuriser les piétons face au danger que représentent les véhicules circulant à vitesse excessive. Pensons aux enfants qui se rendent à pied aux arrêts bus pour emprunter les transports scolaires.

Dans une deuxième étape, le Conseil Municipal sera amené à prendre des décisions concernant le moyen de faire respecter la limitation de vitesse à l'entrée de Bucey, dans les grandes lignes droites, à savoir : entrée en provenance d'Estissac, Vauchassis et Chennegy. Les règles imposées par la législation pour freiner la vitesse sur des routes départementales sont très contraignantes et les dépenses financières à engager très importantes. Le moyen le plus rationnel consisterait en la mise en place de chicanes réglementaires.

Nous osons espérer que le comportement citoyen des automobilistes l'emportera évitant par ce fait à la commune d'engager des dépenses qui seraient de toute évidence répercutées sur les impôts à venir.

A la demande du Maire, des contrôles de vitesse seront effectués régulièrement.

CIMETIERE

Très prochainement, 11 tombes vont faire l'objet d'une procédure de relevage après un état des lieux avec le Maire et les membres du Conseil concernés par la commission. A cette fin, un tableau d'affichage a été installé sur le mur extérieur du cimetière. Il servira également pour l'affichage des horaires et lieux de culte dans le secteur d'Estissac.

LIGNE ELECTRIQUE

Le renforcement de la ligne électrique, travaux exécutés par l'ERDF et la SDEA et sous-traités par l'entreprise BENTIN, est terminé. Il reste à la charge de France TELECOM de replacer sa ligne sur les nouveaux poteaux pour que les anciens puissent être retirés.
Le renforcement de la ligne semble donner entière satisfaction aux usagers concernés. N'hésitez pas à faire vos remarques dans le cas contraire.

PROJETS A L'ETUDE

Deux projets sont à l'étude et devraient être réalisés en 2015 :

.

a) La deuxième tranche concernant l'accessibilité aux personnes handicapée est inscrite au budget 2015. Elle consiste à mettre les toilettes aux normes et à implanter une place de stationnement « handicapé » dans la cour de la mairie.

b) Un projet de rénovation de l'ensemble de la voirie de Bucey est à l'étude. Il comprend la réfection ou l'entretien de certaines rues, la création d'un parking associé à un espace vert sur la place de l'église et la remise en état de certains fossés. Ce projet devrait être réalisé également en 2015. Il nécessitera la contraction d'un emprunt.

Une troisième étude est en cours concernant les eaux déversées sur le chemin du Monument aux morts lors de pluies violentes. Plusieurs aménagements conséquents seront nécessaires pour enrayer ce fléau.
Un calendrier sera défini en 2015 pour ce dossier.

TERRAIN DE FOOT

Bucey a renoué avec la tradition d'ouvrir son stade à l'intercommunalité. Depuis la rentrée de septembre, le terrain de foot est utilisé tous les mercredis par les 6/9 ans de l'ASVPO sous la responsabilité de David Limoge. Dès 13 h 30 c'est l'effervescence dans les vestiaires. Une trentaine d'enfants sont ainsi encadrés par 3 éducateurs :
2 diplômés et 1 stagiaire en formation. Nous vous invitons à encourager ces graines de champion.

LE LAVOIR

Nous remercions vivement Jacky Hancke, Conseiller Municipal, qui œuvre aux travaux d'entretien et rénovation de notre commune. Grâce à lui, après un bon nettoyage du bassin, le lavoir des Roizes a retrouvé ses margelles. Celles-ci ont été coulées sur mesure. Le débit d'eau a également été régulé pour stabiliser le niveau.

MAIRIE

Le personnel communal a pris ses fonctions dans les nouveaux locaux qui respectent désormais les normes en vigueur concernant l'accessibilité aux personnes handicapées.

INFOS PRATIQUES

Le Téléthon : 6 décembre à Estissac à partir de 14 h. Le programme est sur le site de la Communauté de Communes des Portes du Pays d'Othe. Des porte-clefs « nounours » sont en vente 2 euros au profit du téléthon à la mairie de Bucey en Othe.

Deux nouveaux panneaux d'affichage ont été mis en place : le premier au cimetière, comme expliqué précédemment et l'autre à gauche avant d'entrer dans le bureau de la mairie. Les comptes-rendus de conseils municipaux y seront désormais affichés.

Rappel des horaires d'ouverture au public de la mairie :

- Lundi de 9 h à 18 h
- Jeudi de 9 h à 13 h
- Samedi en semaine impaire de 9 h à 12 h 30

Décharge : Nous rappelons que l'ancienne décharge est définitivement fermée parce que devenue inaccessible suite aux abus de certains qui ont entreposé des matériaux sans autorisation. Des poursuites seront systématiquement engagées envers les contrevenants.

Déchetterie : Des dépôts sauvages sont également constatés régulièrement aux abords des bennes de tris. Tout dépôt en dehors des bennes est interdit et passible de poursuites. Le temps passé par notre agent communal pour le nettoyage de cet espace réservé aux Bucetons augmente la charge de travail. Nous faisons appel à votre civisme.

Affouages : 16 inscriptions ont été enregistrées en mairie. Le tirage au sort aura lieu début décembre sous la tutelle de 3 garants : Jacky Hancke, François Gallo et le Maire Pascal Desrousseaux. Pour l'hiver 2014/2015, le découpage sera fait en observant plus particulièrement deux règles importantes : les affouages doivent être réservés à la consommation personnelle de bois de chauffage, et non à l'objet d'un commerce ; Il est également rappelé aux affouagistes que, hormis la fourniture en bois de chauffage procurée par les coupes, celles-ci servent également à nettoyer la forêt, il est donc normal de laisser place nette une fois le travail terminé.

Modalités pour toute construction : Vous trouverez ci-dessous un tableau indicatif concernant les formalités à effectuer pour les différents types de construction.

Type de construction	Surface ou catégorie	Dossier à remplir	Délai d'obtention
Panneaux solaires pour production d'eau chaude ou photovoltaïque	Toutes surfaces	Déclaration Préalable	1 mois
Abri de jardin, abri de voiture, abri de rangement bois	inférieur à 20m2 (porté à 40m2 sur construction existante)	Déclaration Préalable	1 mois
	20m^2 et plus (porté à 40m2 sur construction existante)	Permis de construire	2 mois
Mur de clôture	En limite de voie	Déclaration Préalable	1 mois
	Séparatif avec la propriété voisine		
Piscine	**Inférieur à 10 m^2**	**Pas de formalités**	
	De 10m^2 à moins de 100m^2	**Déclaration Préalable**	1 mois
	100m^2 et plus	**Permis de construire**	2 mois
Réfection ou Modification de façades	Toutes surfaces	Déclaration Préalable	1 mois
Création de véranda	Inférieur à 20m2	Déclaration Préalable	1 mois
	20m2 et plus	Permis de construire	2 mois

Si vos travaux portent la surface habitable à plus de 170m2, un permis de construire est nécessaire ainsi que le recours à un architecte.

LES FESTIVITES

Le 14 juillet a eu lieu le traditionnel défilé suivi d'un apéritif et du repas citoyen. Vers 22 h, les membres du Conseil accueillaient les enfants pour la retraite aux flambeaux clôturée par le feu d'artifice au stade. Ce fut une journée très agréable pour les participants. Néanmoins nous constatons le peu d'intérêt suscité par la population et nous en déduisons que ces festivités ne correspondent plus aux attentes des Bucetons. L'organisation de cette journée est donc remise en cause d'autant qu'elle mobilise énergie et argent qui pourraient être dépensés à meilleur escient. Les festivités de cette journée n'auront plus de raison d'exister en 2015 sous cette forme. Nous sommes à l'écoute des Bucetons et des associations pour envisager une manifestation qui rassemblerait le plus grand nombre.

Nous remercions Paul Emmanuel Schnitzler pour ces belles photos.

Le 21 septembre : journée du patrimoine organisée par l'ASPBO

Les amoureux du patrimoine n'ont pas été arrêtés par la pluie. Ils sont encore venus nombreux à la découverte des édifices et de l'histoire de Bucey-en-Othe. Que du bonheur pour tous les intervenants qui ont eu à cœur de communiquer leur passion et du mérite pour tous les présents qui ont bravé les intempéries. 33 artistes auraient dû prendre possession des lieux mais à peine la moitié était présente. Les averses de pluie ont refoulé notamment les aquarellistes pour qui l'eau est néfaste. Les organisateurs ont dû s'adapter : prévues au départ en extérieur, les différentes expositions ont été installées dans les salles de la mairie, des associations et dans l'église.

Malheureusement les splendides photos de Frédérique Behl et les toiles de Sylvie Vernageau sont restées dans leur écrin tout comme les livres anciens dans leurs coffres en bois.

Une église en restauration permanente grâce à l 'ASPBO.

Dans la nef, en exposition, quatre panneaux en bois de René Prestat, intitulés du nom des quatre saisons, ont été fort appréciés. Leur taille exceptionnelle en fait une œuvre remarquable. Quant à l'intervention de Jean-Paul Grassin, elle nous a appris que Saint Jacques le Majeur était un apôtre de Jésus qui devait évangéliser l'Espagne. C'est autour de son tombeau que furent érigés une église et un monastère, ainsi naquit Saint Jacques de Compostelle. Puis, le pèlerin a raconté son aventure de randonneur sur des chemins de vie, de spiritualité et d'histoire façonnée d'expériences et d'épreuves.

Le château retrouve sa splendeur d'autrefois.

Depuis quelques années, le château ouvre ses portes. Cette année écoulée a dévoilé une belle avancée dans les travaux effectués par les propriétaires. Une salle de réception accolée à une petite cuisine a été créée et les deux chambres d'hôtes aménagées avec goût instaurent une ambiance seigneuriale. Nul doute que les futurs locataires apprécieront le dépaysement par la plongée dans le temps. La toute jeune association « Renaissance » a accueilli les visiteurs en tenue médiévale et la dégustation d'hypocras a annoncé les prémices des futurs repas médiévaux.

Musique et jeux au lavoir.

Les musiciens de « La Bastide » et le duo « Clem et Noémi » ont attiré la foule vers le lavoir. En plus de l'exposition sur les fleurs de sauvages du Pays d' Othe, des jeux animaient l'espace. Toujours très prisés, les objets insolites sollicitant la mémoire des anciens. Chauffe-plat, baratte à vis et moule à beurre ont été facilement trouvés par trois participants qui ont été récompensés par tirage au sort d'un superbe panier garni, du livre « Maisons d' hier en Pays d' Othe » de Jeanne Martel et d'un duo de bouteilles de cidre et jus de pommes. Par contre nul n'a deviné, en question subsidiaire, le chapelet de plombier utilisé autrefois pour réaliser des coudes sur les tuyaux.

Le 4 octobre : loto gourmand des aînés

Samedi 4 octobre, le maire Pascal Desrousseaux et les membres du CCAS avaient invité les aînés du village à un goûter. Pour changer d'animation, ils avaient organisé un loto qu'on peut qualifier de « loto gourmand » puisque les lots étaient constitués de macarons et de chocolats fins. Les deux vainqueurs de l'après-midi furent Anne-Marie Vicquéry et Albert Givry. Mais les autres participants ont eux aussi été récompensés de leur participation. Après ce petit effort d'attention, les gâteaux ont été appréciés. Le goûter s'est prolongé en toute convivialité, le sujet principal de conversation étant la sécurité dans le village avec la pose de ralentisseurs et de nombreux panneaux de limitation de vitesse.

Le 31 octobre : Halloween

LES MONSTRES DE RETOUR.

Quelques groupes d'enfants costumés et maquillés ont parcouru les rues du village. Mais celui-ci étant très long à parcourir, les Bucetons n'ont pas eu le plaisir d'accueillir toute cette jeunesse. Voici un échantillon de vampires assoiffés de sang, aux yeux exorbités.

AU FIL DU TEMPS

Claire Jeannin et Paul Schnitzler se sont dit oui le samedi 26 juillet.

Le Maire Pascal Desrousseaux qui célébrait son premier mariage a reçu les consentements des mariés, assisté de la Secrétaire de mairie, Agathe, et en présence de leurs témoins.

UNE BUCETONNE A L'HONNEUR

AIX-EN-OTHE

Les nouvellistes ont aiguisé leurs plumes

Onze écrivains ont confronté leur talent à l'occasion de la troisième édition du concours de nouvelles.

Pour la troisième année, la bibliothèque Albert-Dubois a organisé un concours de nouvelles. Il avait été décidé d'ouvrir cette nouvelle édition à un public plus large en mutualisant l'organisation et en y associant les bibliothèques et points lecture du secteur. Malgré tous ces efforts, le nombre d'écrivains reste toujours faible avec onze participants cette année, mais la qualité reste toutefois excellente.

C'est Suzanne Fouillet, présidente de la bibliothèque, qui a accueilli auteurs, élus et représentants des structures de Bercenay-en-Othe, Chennegy, Chessy-les-Prés, Estissac, Palis et Saint-Benoist-sur-Vanne pour la proclamation du palmarès et la remise des récompenses aux lauréats. Parmi les invités, on pouvait noter la présence des éditions Border-Line qui ont soutenu le projet et se sont impliquées dans le jury. La présidente du jury, Jeanne Martel, fondatrice de la bibliothèque, qui en fut responsable quinze années durant, a annoncé les résultats.

À l'heure de la proclamation des résultats du concours.

– Arrivée en tête mais hors concours car lauréate en 2013 : Sylvette Prieto.

– 1er prix : Sophie Girieux, de Paris, pour « L'Étrangère intime ».

– 2e prix : Gérard Bouvier, de Troyes, pour « Premières Rencontres ».

– 3e prix : Rolande Clarebout, de Bucey-en-Othe, pour « Le Réveil de mon livre d'images ».

– Lauréate de la catégorie jeunes (moins de 18 ans) : Florine Beccue.

LES ASSOCIATIONS

A A B ASSOCIATION D'ANIMATION DE BUCEY-EN-OTHE

L'ATELIER COUTURE rappelle qu'il est ouvert à tous

Le mardi après-midi avec Marie-Thérèse DESCHAMPS et Claude POISSON.
Le mercredi soir avec Monique LERAYER, Lucette BEROST, Nelly CONSIGNY et Rolande CLAEREBOUT.
Si vous voulez réaliser des déguisements pour l'association ou vêtements à titre personnel, inscrivez-vous auprès d'une des personnes citée ci-dessus.

RANDONNEE PEDESTRE : Marche le mardi matin

Un groupe de marcheurs se met en place à partir de **MARDI 18 NOVEMBRE RDV 9 H 15 sur le PARKING de la mairie** pour une durée de 2 H/2 H 30 environ.

Pour être couvert par une assurance, nous vous demandons d'adhérer à l'AAB pour une cotisation 2014/2015 de 4€.

Marie-Thérèse Deschamps mènera le groupe. Vous pouvez prendre contact auprès d'elle ou auprès d'un membre de l'association.

1er RDV mardi 18, n'hésitez pas à venir vous joindre au groupe !

ST ELOI : Vendredi 5 Décembre

La fête de la Saint-Eloi est très ancienne au village. Au siècle dernier, elle était organisée par les agriculteurs du village. La fête commençait par une messe suivie d'un apéritif avec vin chaud et brioche, puis par des retrouvailles le soir pour un bal populaire.
Le nombre des agriculteurs diminuant au fil des années, cela devint très lourd pour ces familles d'organiser la manifestation chaque année. C'est à ce moment, dans les années 80, que l'Association d'Animation reprit le flambeau.

C'est pourquoi l'AAB vous convie, à nouveau cette année, à suivre cette coutume. Venez nous retrouver VENDREDI 5 DECEMBRE ! Nous vous proposerons notre carte d'adhésion annuelle au prix de 4 € et nous vous offrirons en retour le célèbre vin chaud préparé par Lucette ainsi que de la brioche, des clémentines et chocolats. Les enfants seront récompensés pour leur dessin et une tombola gratuite surprendra une majorité de personnes

FETE du 6 JUIN :

Une belle manifestation se prépare à Bucey pour le souvenir de « la liberté retrouvée » à laquelle se joignent à nous des personnes des villages de la Communauté de Communes.

Nous avons aussi besoin de votre aide pour :

- Des témoignages sur la guerre, la résistance ou des épisodes de la vie de tous les jours
- Des photos de l'époque
- Des objets, livres, cartes postales etc. ….

Nous préparons un défilé militaire dans les rues de Bucey avec un accompagnement de personnes en tenues civiles et militaires. Il nous faut aussi des véhicules, des tenues ….

Hommes, femmes, ados et enfants, tous ceux qui veulent participer seront les bienvenus ! Vous pouvez vous regrouper avec des amis ou la famille.

Prenez contact avec Rolande CLAEREBOUT ou auprès d'une personne de l'AAB. Au plaisir de vous rencontrer et de vous accueillir lors d'une prochaine manifestation.

La Présidente, Rolande CLAEREBOUT 06 28 06 37 12 – rolandeclaerebout@hotmail.fr

ACTIVITES 2014/2015

St Eloi	Vendredi 5 décembre 2014
Marché de Noël	Vendredi 19 décembre 2014
Belote	Dimanche 11 janvier 2015

Carnaval	Dimanche 22 mars 2015
Chasse à l'œuf	Dimanche 12 avril 2015
Fête de la Liberté	Samedi 6 juin 2015
Rallye	en septembre 2015

A S P B O ***ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE BUCEY EN OTHE***

tiendra son assemblée générale le samedi 29 novembre à 18 heures.

F C BUCEY

L'équipe a obtenu de meilleurs résultats que les deux dernières saisons. Elle a joué 7 matchs en championnat totalisant 3 victoires ce qui la place en milieu de tableau.

Nous nous réjouissons de cette progression.

NAISSANCE DE DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS

Une nouvelle association sous la loi 1901 a été créée en août dernier sous la dénomination « RENAISSANCE » dont la raison est la rénovation et l'entretien du château de Bucey en Othe.
Elle a pour but d'organiser des manifestations, des repas médiévaux et toutes autres festivités.

L'association « Poney Club de Bucey » est inscrite officiellement depuis septembre 2014.
Le but de cette association est l'animation, la gestion et le développement du club.
L'activité du poney club est une activité de loisirs où l'on y pratique l'apprentissage de l'équitation avec possibilité de perfectionnement au tir à l'arc à cheval et au saut d'obstacles.
Cette association compte une trentaine d'adhérents : 10% adultes et 90 % de jeunes dont la tranche d'âge des 10/15 ans est la plus représentée avec une grande majorité de jeunes filles.

Le Conseil Municipal salue ces initiatives qui sont de nature à dynamiser la vie de notre village.

PESTICIDES

La dégradation de la qualité des eaux des rivières et des nappes d'eau souterraines constatées depuis ces dernières années contraint les collectivités locales à mettre en place des actions de reconquête de la qualité de l'eau.

Par ailleurs, la population est de plus en plus préoccupée par les impacts négatifs sur la santé causés par les pesticides. Leur utilisation entraîne une importante pollution de la ressource en eau à la fois souterraine et superficielle.

Or nous avons tendance à considérer depuis longtemps que la propreté de la commune passe systématiquement par la destruction massive des « mauvaises herbes ». Pour obtenir ces résultats, des désherbants chimiques sont utilisés. Il s'agit à présent de s'engager dans une démarche qui tienne compte de l'impact environnemental des traitements phytosanitaires qui va conduire à réduire l'utilisation des produits chimiques.

Ceci passe par la formation : Angélique, notre agent communal a suivi une formation cet été sur l'utilisation des produits phytosanitaires. Elle a également participé à un salon « vert » qui se tenait à Paris. En cas d'utilisation de produits chimiques, elle est équipée de la tête aux pieds pour sa protection et les produits phytosanitaires sont maintenant entreposés en toute sécurité dans un contenant hermétique.

En ce qui concerne le nettoyage des caniveaux par brossage et des regards par aspiration, des devis sont en cours.

Bien entendu, nous comptons sur les habitants de notre commune pour participer à la propreté de notre village en appliquant la fameuse technique du « PTB » : « Prends Ta Binette » qui est toujours d'actualité »

Merci à tous ceux qui ont participé à la rédaction de cet édito et en particulier pour les articles et photos de Robert Poisson, Marie-Thérèse Deschamps, les Présidents d'association et Jean-Pierre Bard pour la mise en page.

LES SOLDATS DE BUCEY-EN-OTHE
1914 - 2014

****

Le samedi 2 août 1914, il fait très chaud . Le décret de mobilisation paraît au Journal Officiel. Les communes rurales sont prévenues par les gendarmes à cheval ou en automobile. Des affiches sont placardées . Elles étaient imprimées, la date en blanc... depuis 1904. Le tocsin sonne au clocher de l'église de Bucey-en-Othe.

La guerre sera « »fraîche et joyeuse » . On sera à Berlin dans les quinze jours . On part , disent les journaux, la fleur au fusil

Les rares archives communales sont à peu près muettes sur les quatre années qui vont suivre .

Dans le registre du bureau de bienfaisance , on sent à peine passer le souffle de la guerre. Certes, un certain nombre d'enfants en bas âge sont pris en charge au titre de l'assistance médicale gratuite. Est ce parce que leur père est au front que les trois enfants des Jaillant-Caroujat, celui des Marguet- Varnier et celui des Montillot sont concernés? Est-ce à cause des deuils qu'en 1915 une somme de 15 francs est attribuée « pour réhabillement pour les fêtes de la Toussaint ».

Du dossier que m'a préparé Agathe, notre secrétaire de Mairie je sors quelques renseignements épars .

- La courte liste des prisonniers de guerre à la date du 8 septembre 1915 (Armand Pelletin , interné à Konïgsbrück et Charles Suinot, au camp de Guben) m'amène à me poser une question . sans réponse : y eut-il d'autres prisonniers ?
- Ces tickets de sucre et de pain nous apprennent que la rationnement est à l'ordre du jour , bien avant la seconde guerre mondiale et l'occupation de la France par les nazis ;

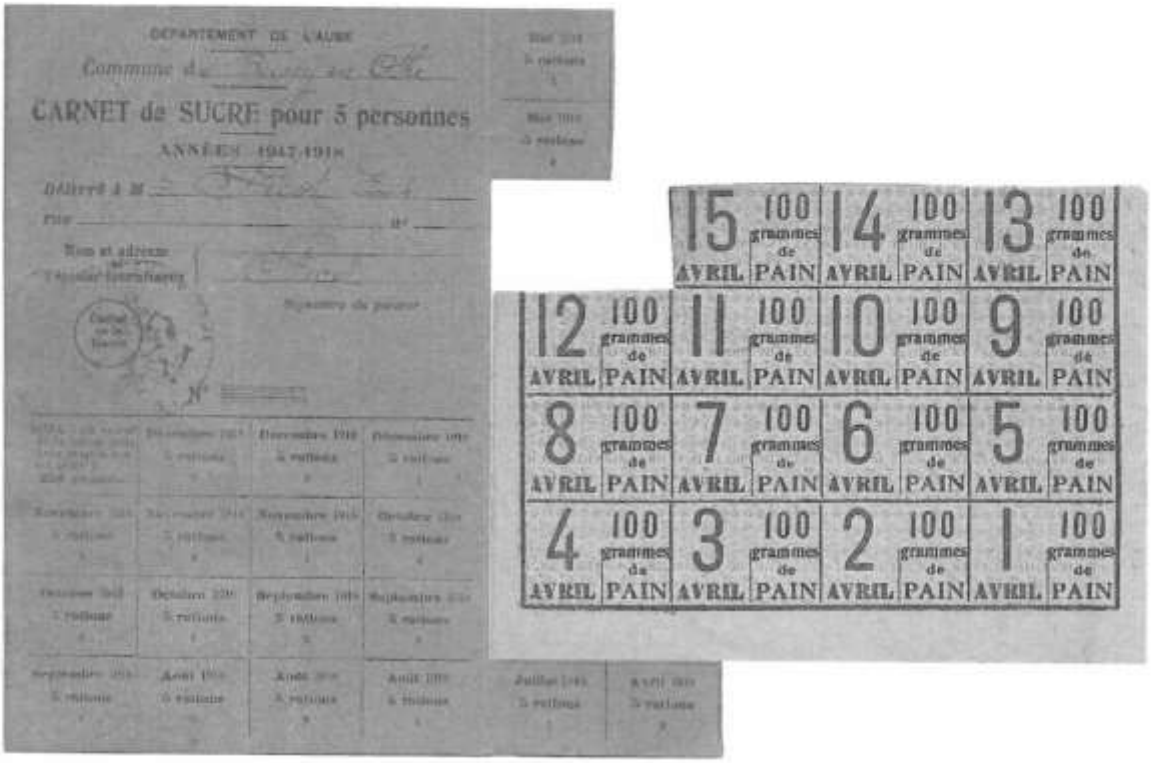

Dès le 19 octobre 1914 , les blessés sont en tel nombre qu'en certains points du territoire - mais ce ne sera pas le cas de Bucey- un certains nombre sont hospitalisés chez des particuliers . L'administration apprécie la solidarité mais s'inquiète des conséquences de ces hospitalisations

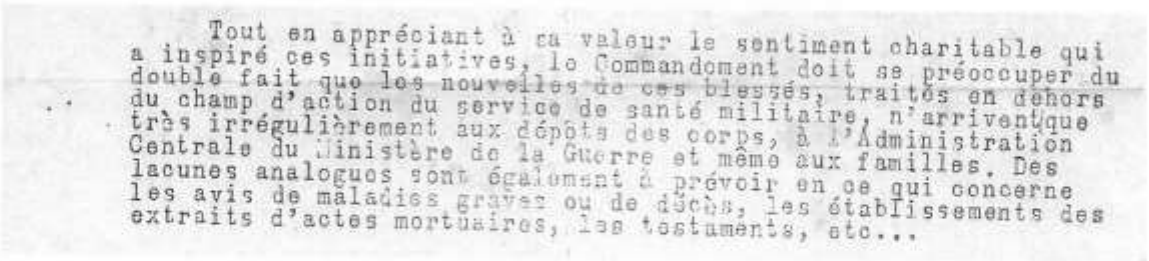

Tout en appréciant à sa valeur le sentiment charitable qui a inspiré ces initiatives, le Commandement doit se préoccuper du double fait que les nouvelles de ces blessés, traités en dehors du champ d'action du service de santé militaire, n'arrivent que très irrégulièrement aux dépôts des corps, à l'Administration Centrale du Ministère de la Guerre et même aux familles. Des lacunes analogues sont également à prévoir en ce qui concerne les avis de maladies graves ou de décès, les établissements des extraits d'actes mortuaires, les testaments, etc...

« sauvages «

- Un bordereau émanant du 89ème Régiment d'infanterie , Centre d'Instruction d'Estissac , est communiqué au maire pour effectuer le paiement dû à chaque habitant du 1er au 20 septembre 1915. Du nombre de personnes concernées, on peut déduire le nombre des soldats qui furent cantonnés dans le village .

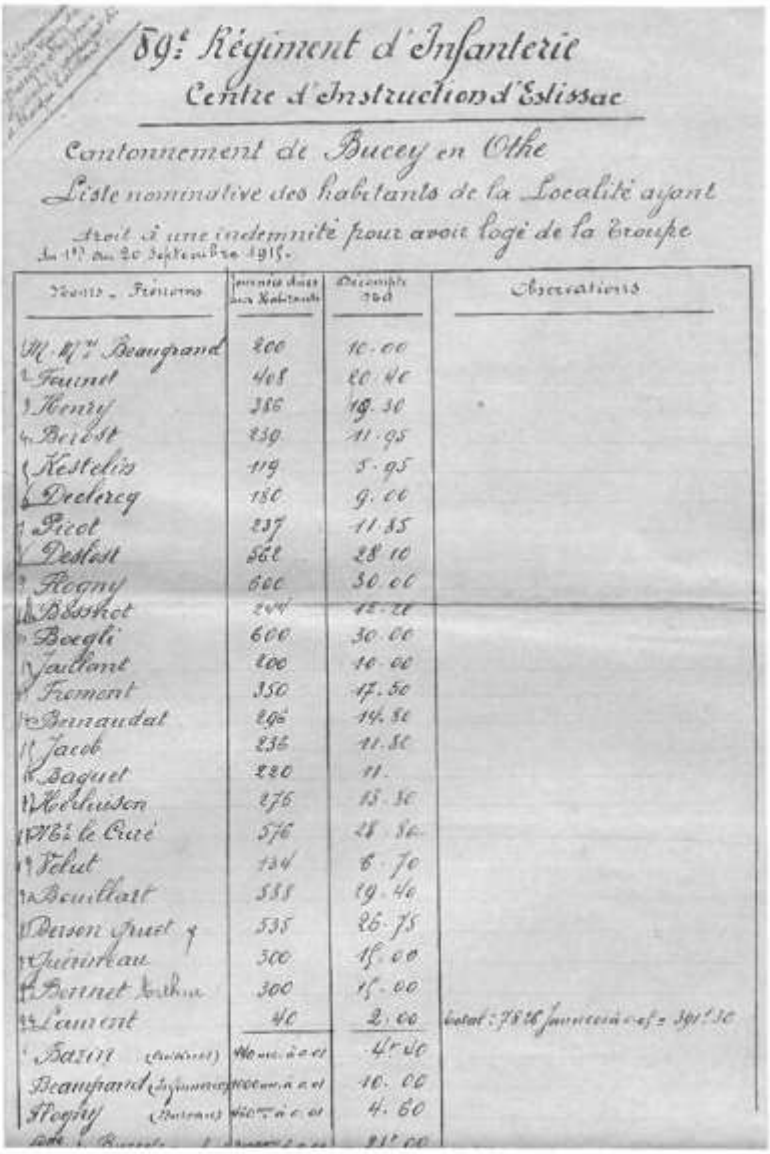

89e Régiment d'Infanterie
Centre d'Instruction d'Estissac

Cantonnement de Bucey en Othe
Liste nominative des habitants de la Localité ayant droit à une indemnité pour avoir logé de la troupe du 1er au 20 Septembre 1915.

Noms – Prénoms	Journées dues aux habitants	Décompte 5c/0	Observations
M. Mme Beaugrand	200	10.00	
2 Fournet	408	20.40	
3 Henry	386	19.30	
4 Berost	239	11.95	
5 Kestelin	119	5.95	
6 Declercq	180	9.00	
7 Picot	237	11.85	
8 Deslest	562	28.10	
9 Flogny	600	30.00	
10 Bosshot	244	[illegible]	
11 Boegli	600	30.00	
12 Jaillant	200	10.00	
13 Froment	350	17.50	
14 Bernaudat	296	14.80	
15 Jacob	236	11.80	
16 Baguet	220	11.	
17 Herluison	276	13.80	
18 Mr le Curé	576	28.80	
19 Velut	134	6.70	
20 Bouillart	388	19.40	
21 Berson Quet	535	26.75	
22 Guerinreau	300	15.00	
23 Bonnet Arthur	300	15.00	
24 Laurent	40	2.00	total : 7826 journées à 05 = 391f.30
Bazin (Arbitre)	90 m. à 0.05	4f.50	
Beaugrand (Infirmerie)	200 m. à 0.05	10.00	
Flogny (Bureaux)	92 m. à 0.05	4.60	
[illegible]	[illegible]	21f.00	

- Un autre bordereau daté du 22 août 1918 atteste que , sans doute , tout au long de la guerre , des soldats passèrent et furent logés à Bucey . Il concerne les familles Herluison, Bonnet, Flogny , Laurent . Il renseigne sur la nature des locaux mis à disposition , quelques mètres carré situés dans leur grenier ou des chambres disponibles.

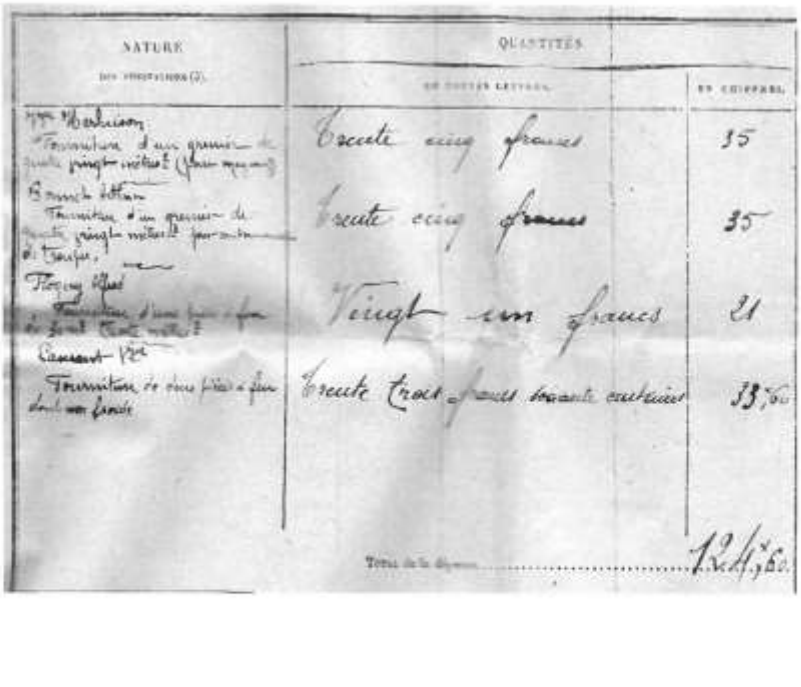

NATURE DES FOURNITURES (2).	QUANTITÉS EN TOUTES LETTRES.	EN CHIFFRES.
Mme Herluison Fourniture d'un grenier de quatre vingt mètres² (pour [illegible])	Trente cinq francs	35
Bonnet Arthur Fourniture d'un grenier de quatre vingt mètres² pour la troupe.	Trente cinq francs	35
Flogny Alfred Fourniture d'une [illegible] de [illegible] mètres²	Vingt un francs	21
Laurent Vve Fourniture de deux pièces à [illegible]	Trente trois francs soixante centimes	33,60

Total de la dépense .... 124,60.

Du 2 août 1014 à la fin de l'année , la guerre se révèle une dévoreuse d'hommes. Certains maires ont-ils agi avec légèreté lorsqu'il s'est agi d'avertir les familles de la mort de l'un des leurs sur le champ de bataille ? Dans une note circulaire en date du 8 janvier 1915 le Préfet de l'Aube regrette que les notifications des décès n'aient pas été faites *« dans les formes qui peuvent les rendre moins douloureuses pour les familles »*, et aussi *« par des agents subalternes qui s'acquittent mal de cette tâche … »*

Il souhaite que les maires s'impliquent directement : *« je ne saurais trop vous faire remarquer combien il importe combien les avis de décès des militaires tués à l'ennemi ou morts des suites de blessures de guerre soient entourés de tous les ménagements possibles et désirables . »*

La commune a conservé ces témoignages ténus d'une époque qui pourra semblées bien éloignée à la plupart d'entre nous . Il y a quelques années , les familles m'ont confié les photographies de leurs pères, de leurs grands-père qui sont partis un beau matin d'août . **Mireille Drouot** m'a rapporté le souvenir émouvant du départ de son père :

Il était de la même classe que **Paul Toulouse** et **Albert Deschamps**.

« Arrivés en haut de la Morie - c'est le tournant, sur la hauteur, à la sortie du village endirection de Fontvannes - ils se sont retournés et ont dit : peut-être qu'on ne reverra plus Bucey… »

Sur la page suivante on trouvera de haut en bas et de gauche à droite les portraits de

Paul Toulouse, à droite ,

Lucien Doire ,

Robert Cuny ,

Marcel Cuny (famille Drouot)

Marcel Drouot

Albert Deschamps

Georges Bernaudat à gauche de la photo

Henri Herluison (le père de Michèle François)

Maurice Dutertre

RP. Octobre 2014
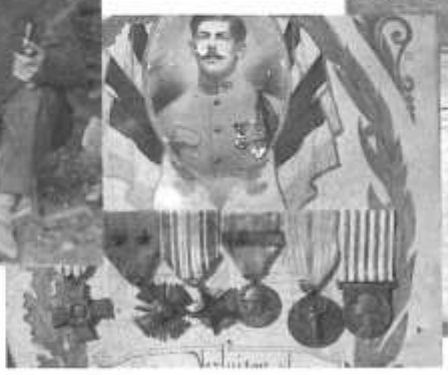
Dans le cadre de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale, une conférence sur le thème **« Les soldats de Bucey-en-Othe 1914/1918 »** sera donnée **le mercredi 3 décembre à 15 heures**. Entrée gratuite **salle de séance de la Société Académique , au fond du jardin du musée Saint-Loup à Troyes.**